

## **Bombes à sous-munitions : une introduction**

### **Qu'est-ce qu'une bombe à sous-munitions?**

Une bombe à sous-munitions, ou roquette à sous-munitions, est une arme contenant de multiples – souvent des centaines – petites sous-munitions explosives, ou petites bombes.

Les bombes à sous-munitions sont larguées en vol ou tirées au sol et sont conçues pour s'ouvrir entre ciel et terre, libérant les sous-munitions et saturant une zone pouvant atteindre la taille de plusieurs terrains de football. Cette zone d'impact est appelée « l'empreinte » de l'arme.

Les bombes à sous-munitions sont des armes à effet de zone. Cela signifie que leur impact ne se limite pas à un objectif précis, comme un conteneur individuel. Au lieu de cela, toute une région est parsemée d'explosifs. Dans toute cette zone, il existe un risque qui peut frapper sans discernement des civils et des soldats.

Comme un si grand nombre des sous-munitions n'explose pas comme prévu, d'énormes quantités sont laissées sur le terrain et, comme les mines antipersonnel, demeurent une menace mortelle pour toute personne dans la région longtemps après la fin du conflit. Les sous-munitions non explosées tuent et blessent les gens qui essaient de reconstruire leur vie après un conflit. Elles empêchent les gens d'utiliser leurs terres et d'accéder aux écoles et aux hôpitaux. Elles peuvent demeurer une menace pendant des décennies.

### **Quel est le problème?**

Les bombes à sous-munitions tuent et blessent les civils à la fois pendant des attaques et après que le conflit a pris fin. Du Laos au Liban, les bombes à sous-munitions ont constitué une menace mortelle et prévisible dans tous les conflits où elles ont été utilisées et ont à maintes reprises causé des dommages excessifs aux civils.

### **Lors de l'attaque**

Les bombes à sous-munitions constituent une menace mortelle pour les civils pendant les attaques parce qu'elles recouvrent de vastes zones d'explosifs et d'éclats d'obus.

La zone touchée au cours d'une seule attaque peut atteindre la taille de plusieurs terrains de football. Il ne peut y avoir aucune distinction entre les soldats et les civils à l'intérieur de la zone touchée.

Lorsque les bombes à sous-munitions sont utilisées dans ou près de zones habitées – où presque tous les conflits modernes ont lieu – des pertes civiles démesurées en résultent presque toujours.

### **Après l'attaque**

Un grand nombre des plus petites sous-munitions ou petites bombes échappées des bombes à sous-munitions n'explosent pas comme prévu. En conséquence, d'énormes

quantités de petites bombes sont laissées au sol, et comme les mines antipersonnel, elles représentent une menace mortelle pour les civils qui vivent et travaillent dans cette zone longtemps après la fin du conflit.

Les agriculteurs travaillant leurs terres peuvent faire exploser les petites bombes. Les enfants sont souvent attirés par la forme singulière, la couleur et la petite taille des sous-munitions et les prennent pour des jouets, se tuant et se blessant eux-mêmes ainsi que d'autres en les ramassant ou en jouant avec.

Il suffit de marcher sur une petite bombe ou de la ramasser pour la faire exploser – entraînant la mort ou des blessures graves causées par les fragments, notamment la perte de membres et la cécité.

La contamination par les explosifs entrave le développement post-conflit, rend les terres agricoles inaccessibles, ou oblige les gens à travailler dans les zones contaminées malgré le risque parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen de gagner leur vie. Les bombes à sous-munitions empêchent aussi les gens de reconstruire leurs moyens de subsistance.

## **Quelle est l'ampleur du problème?**

Les bombes à sous-munitions ont d'abord été utilisées au cours de la Seconde Guerre Mondiale par les forces allemandes et soviétiques. Durant les années 1970, les États-Unis ont utilisé des quantités massives de bombes à sous-munitions au Cambodge, au Laos et au Vietnam. Les bombes à sous-munitions ont été largement utilisées dans la guerre du Golfe, en Tchétchénie, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, en Irak et plus récemment au Liban en août 2006 et en Géorgie en août 2008.

Les bombes à sous-munitions ont constitué une menace mortelle dans tous les conflits dans lesquels elles ont été utilisées et ont causé des pertes civiles excessives. Des millions de bombes à sous-munitions sont stockées contenant des milliards de petites bombes. La catastrophe humanitaire qui pourrait être causée par les bombes à sous-munitions dépasserait celle des mines antipersonnel.

Il y a 36 « pays et territoires/zones contestés » où les bombes à sous-munitions ont été utilisées lors de conflits armés après la Seconde Guerre Mondiale :

L'Afghanistan, l'Albanie, l'Angola, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, le Tchad, la Tchétchénie, la Croatie, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, l'Éthiopie, les îles Falkland/Malouines, la Géorgie, la Grenade, l'Irak, l'Iran, l'Israël, le Kosovo, le Koweït, la République démocratique populaire du Laos, le Liban, la Libye, la Mauritanie, le Monténégro, le Haut-Karabagh, l'Arabie Saoudite, la Serbie, la Sierra Leone, le Soudan, la Syrie, le Tadjikistan, l'Ouganda, le Vietnam, le Sahara occidental et la Zambie.

Il y a 17 États qui ont utilisé les bombes à sous-munitions après la Seconde Guerre Mondiale lors de conflits armés :

1. L'Érythrée : l'Éthiopie

2. L'Éthiopie : l'Érythrée
3. La France : le Tchad, l'Irak, le Koweït
4. La Géorgie : la Géorgie
5. L'Irak : l'Iran, l'Irak
6. L'Israël : le Liban, la Syrie
7. La Libye : le Tchad
8. Le Maroc : le Sahara occidental, la Mauritanie
9. Les Pays-Bas : l'ex-Yougoslavie (le Kosovo, le Monténégro, la Serbie)
10. Le Nigeria : la Sierra Leone
11. La Russie : la Tchétchénie, l'Afghanistan (en tant qu'URSS), la Géorgie
12. L'Arabie Saoudite : l'Arabie Saoudite
13. L'Afrique du Sud : [a reconnu l'utilisation passée, emplacement inconnu]
14. Le Soudan : le Soudan
15. Le Royaume-Uni : les îles Falkland, l'Irak, le Koweït, l'ex-Yougoslavie (le Kosovo, le Monténégro, la Serbie)
16. Les États-Unis : l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Grenade, l'Iran, l'Irak, le Koweït, le Laos, le Liban, la Libye, l'Arabie Saoudite, le Soudan, le Vietnam, l'ex-Yougoslavie (le Kosovo, le Monténégro, la Serbie)
17. La Yougoslavie (ancienne République Socialiste de) : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie.

4 groupes d'acteurs non-étatiques ont utilisé des bombes à sous-munitions : l'Afghanistan (l'Alliance du Nord), la Croatie (les milices serbes), l'Israël (le Hezbollah), la Bosnie-Herzégovine (les milices serbes)

Il y a 3 pays avec des stocks abandonnés : l'Angola, l'Azerbaïdjan, la Guinée-Bissau

34 pays ont FABRIQUÉ ou continuent de fabriquer des bombes à sous-munitions :

L'Argentine\*, l'Australie\*\*, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, le Chili, la Chine, l'Égypte, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Inde, l'Iran, l'Irak\*\*\*, Israël, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas\*\*\*, la Corée du Nord, le Pakistan, la Pologne, la Roumanie, la Russie, la Serbie, Singapour, la Slovaquie, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni, les États-Unis.

Tous les pays qui ont signé la Convention sur les bombes à sous-munitions sont obligés de cesser la fabrication de bombes à sous-munitions.

\*L'Argentine et la Serbie, non-signataires du traité, ont annoncé qu'ils ne fabriqueraient plus de bombes à sous-munitions.

\*\* L'Australie a développé et fabriqué une petite quantité de bombes à sous-munitions pour faire des essais dans les années 1980.

\*\*\* L'Irak et les Pays-Bas signalent que leur capacité à fabriquer des bombes à sous-munitions n'existe plus.

87 pays ont STOCKÉ des bombes à sous-munitions :

L'Algérie, l'Angola, l'Argentine \*\*, l'Australie \*\*, l'Autriche \*, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, le Bélarus, la Belgique \*, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Bulgarie, le Cambodge, le Canada, le Chili, la Chine, la Colombie \*, la République du Congo, la Croatie, Cuba, la République tchèque, le Danemark, l'Égypte, l'Érythrée, l'Estonie, l'Éthiopie, la Finlande, la France\*, la Géorgie, l'Allemagne \*, la Grèce, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Honduras \*\*, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak \*\*, Israël, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Kazakhstan, le Koweït, la Libye, la Moldavie \*, la Mongolie, le Monténégro, le Maroc, les Pays-Bas \*, le Nigeria, la Norvège \*, la Corée du Nord, Oman, le Pakistan, le Pérou, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la Roumanie, la Russie, le Rwanda, l'Arabie Saoudite, la Serbie, Singapour, la Slovaquie, la Slovénie, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, l'Espagne \*\*\*, le Sri Lanka, le Soudan, la Suède, la Suisse, la Syrie, la Thaïlande, la Turquie, le Turkménistan, l'Ouganda, l'Ukraine, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni \*, les États-Unis, l'Ouzbékistan, le Yémen, le Zimbabwe

\* L'Autriche, la Belgique, la Colombie, la France, l'Allemagne, la Moldavie, les Pays-Bas, la Norvège, et le Royaume-Uni sont en train de détruire leurs stocks de bombes à sous-munitions.

\*\* L'Argentine, l'Australie, le Honduras et l'Irak signalent ne plus posséder de stocks de bombes à sous-munitions.

\*\*\* L'Espagne a achevé la destruction de ses stocks de bombes à sous-munitions en mars 2009 de manière à se conformer à sa loi nationale d'interdiction.

Tous les pays qui ont signé la Convention sur les bombes à sous-munitions doivent commencer la destruction de leurs stocks de bombes à sous-munitions dès que possible.

La Cluster Munition Coalition (CMC) encourage les déclarations publiques et les informations de la part des gouvernements annonçant qu'ils ont commencé le processus de destruction des stocks.

## **L'interdiction des bombes à sous-munitions**

### **Le processus d'Oslo**

La Norvège a lancé une initiative en février 2007, connue sous le nom de processus d'Oslo, à la suite de l'échec des pourparlers entre gouvernements dans le forum traditionnel pour débattre les questions d'armes – la Convention sur certaines armes classiques (CCAC). Dirigé par la Norvège et d'autres gouvernements de soutien, le processus d'Oslo a décidé de créer un traité international d'ici la fin de 2008.

La Convention sur les bombes à sous-munitions a été négociée et adoptée officiellement par 107 pays à la Conférence diplomatique de Dublin en mai 2008. La Convention a été signée par 94 États lors d'une conférence à Oslo, en Norvège les 3 et 4 décembre 2008. Depuis décembre 2008, un total de 106 gouvernements a signé la Convention sur les bombes à sous-munitions notamment les stockeurs, les anciens utilisateurs et fabricants de l'arme ainsi que la majorité des pays touchés. Le traité international interdit complètement les bombes à sous-munitions, exige la destruction des stocks de bombes à sous-munitions sous huit ans et le nettoyage des terres contaminées sous 10 ans, et reconnaît les droits des individus et des collectivités touchés par l'arme à recevoir une assistance. Il oblige également tous les pays à aider les États touchés à s'acquitter de leurs obligations. Le 1<sup>er</sup> août, quand il entrera en vigueur, le traité sera un instrument international légalement contraignant qui interdit l'utilisation, la fabrication, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions, et oblige les États à nettoyer les zones contaminées et à aider les personnes et les communautés touchées par les bombes à sous-munitions.

## **Quelle est la prochaine étape?**

### **Entrée en vigueur**

Les traités internationaux « entrent en vigueur » et deviennent une loi internationale contraignante après que tous les États mentionnés dans le traité l'ont ratifié. Un total de 30 ratifications était nécessaire pour déclencher l'entrée en vigueur de la Convention sur les bombes à sous-munitions six mois plus tard. Le 16 février 2010, la 30<sup>ème</sup> ratification a été déposée déclenchant une date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> août 2010. Il a fallu seulement 14 mois à partir du moment où la Convention a été ouverte aux signatures en décembre 2008 pour que la 30<sup>ème</sup> ratification soit atteinte en février 2010, un rythme très rapide par rapport aux autres traités internationaux. Cette entrée en vigueur rapide reflète la répulsion internationale croissante envers les bombes à sous-munitions et les pertes civiles qu'elles causent. L'entrée en vigueur d'une telle pièce majeure du droit international humanitaire est une occasion spéciale et rare. La Convention sur les bombes à sous-munitions s'appuie sur la nouvelle pratique positive de la diplomatie multilatérale internationale où les solutions collectives sont développées grâce à des partenariats de collaboration. La Convention est le résultat d'efforts soutenus entre les États progressistes, l'ONU et d'autres organisations internationales et les groupes de la société civile travaillant avec les survivants des bombes à sous-munitions.

Le 1<sup>er</sup> août 2010, toutes les dispositions de la Convention sur les bombes à sous-munitions deviennent pleinement et légalement contraignantes pour les pays qui l'ont signée et ratifiée. L'horloge va commencer à tourner pour que ces États parties s'acquittent de leurs obligations, notamment : la déclaration et la destruction des stocks de bombes à sous-munitions sous huit ans, l'identification et le nettoyage des zones contaminées par les bombes à sous-munitions sous dix ans, et l'assistance aux collectivités touchées et aux survivants des bombes à sous-munitions afin qu'ils puissent être pleinement intégrés dans la société et jouir de leurs droits humains fondamentaux.

## **Première réunion des États parties (1REP)**

Environ 100 jours après que la Convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2010, le gouvernement de la République démocratique populaire du Laos sera l'hôte de la Première réunion des États parties dans sa capitale, Vientiane, du 8 au 12 novembre 2010. Ce devrait être un moment déterminant dans la vie de la Convention sur les bombes à sous-munitions. Cette réunion permettra de jeter les bases d'un futur engagement envers la Convention en rassemblant pour la première fois les États parties au traité, les organismes de l'ONU, les organisations internationales, la société civile, et les survivants des bombes à sous-munitions. Les États partageront les progrès et les plans de mise en œuvre, dans le but d'élaborer un plan pour traduire le traité en action et répondre aux obligations de sauver des vies auxquelles ils ont consenti d'être tenus.

La République démocratique populaire du Laos est un lieu très approprié pour la tenue de la Première réunion des États parties car c'est le pays le plus bombardé du monde.

## **La CMC**

La Cluster Munition Coalition (CMC) est une campagne internationale de la société civile active dans quelque 90 pays. Notre objectif principal est de mettre un terme à la souffrance causée par les bombes à sous-munitions. La CMC cherche à atteindre cet objectif en : 1) promouvant l'adhésion universelle à la Convention sur les bombes à sous-munitions ; 2) promouvant la mise en œuvre et le plein respect de la Convention ; et 3) développant la prise de conscience publique des dommages causés par les bombes à sous-munitions et de la nécessité d'agir pour lutter contre cette arme.

## **106 pays ont signé la Convention sur les bombes à sous-munitions (les 34 pays à l'avoir ratifiée sont en caractères gras)**

1. L'Afghanistan
2. **L'Albanie (16 juin 09)**
3. L'Angola
4. L'Australie
5. **L'Autriche (2 avril 09)**
6. **La Belgique (22 décembre 09)**
7. Le Bénin
8. La Bolivie
9. La Bosnie-Herzégovine
10. Le Botswana
11. La Bulgarie
12. **Le Burkina Faso (16 février 10)**
13. **Le Burundi (25 septembre 09)**
14. Le Cameroun
15. Le Canada
16. Le Cap Vert
17. La République centrafricaine

18. Le Tchad
19. Le Chili
20. La Colombie
21. Les Comores
22. La République du Congo
23. Les îles Cook
24. Le Costa Rica
25. La Côte d'Ivoire
- 26. La Croatie (17 août 09)**
27. Chypre
28. La République tchèque
29. La République Dominicaine
30. La République démocratique du Congo
- 31. Le Danemark (12 février 10)**
- 32. L'Équateur (11 mai 10)**
33. Le Salvador
34. Fidji
- 35. La France (25 septembre 09)**
36. La Gambie
- 37. L'Allemagne (8 juillet 09)**
38. Le Ghana
39. Le Guatemala
40. La Guinée
41. La Guinée-Bissau
42. Haïti
- 43. Le Vatican (3 décembre 08)**
44. Le Honduras
45. La Hongrie
46. L'Islande
47. L'Indonésie
48. L'Irak
- 49. L'Irlande (3 décembre 08)**
50. L'Italie
51. La Jamaïque
- 52. Le Japon (14 juillet 09)**
53. Le Kenya
- 54. La République démocratique populaire du Laos (18 mars 09)**
55. Le Liban
56. Le Lesotho
57. Le Libéria
58. Le Liechtenstein
59. La Lituanie
- 60. Le Luxembourg (10 juillet 09)**
- 61. L'ARY de Macédoine (8 octobre 09)**
62. Madagascar
- 63. Le Malawi (7 octobre 09)**

64. Le Mali
- 65. Malte (24 septembre 09)**
66. La Mauritanie
- 67. Le Mexique (6 mai 09)**
- 68. La Moldavie (16 février 10)**
69. Monaco
- 70. Le Monténégro (25 janvier 10)**
71. Le Mozambique
72. La Namibie
73. Nauru
74. Les Pays-Bas
- 75. La Nouvelle-Zélande (22 décembre 09)**
- 76. Le Nicaragua (2 novembre 09)**
- 77. Le Niger (2 juin 09)**
78. Le Nigeria
- 79. La Norvège (3 décembre 08)**
80. Palau
81. Panama
82. Le Paraguay
83. Le Pérou
84. Les Philippines
85. Le Portugal
86. Le Rwanda
- 87. Samoa (28 avril 10)**
- 88. Saint-Marin (10 juillet 09)**
89. Sao Tomé et Príncipe
90. Le Sénégal
- 91. Les Seychelles (20 mai 10)**
- 92. La Sierra Leone (3 décembre 08)**
- 93. La Slovénie (19 août 09)**
94. La Somalie
95. L'Afrique du Sud
- 96. L'Espagne (17 juin 09)**
97. Saint-Vincent-et-les Grenadines
98. La Suède
99. La Suisse
100. La Tanzanie
101. Le Togo
102. La Tunisie
103. L'Ouganda
- 104. Le Royaume-Uni (4 mai 10)**
- 105. L'Uruguay (24 septembre 09)**
- 106. La Zambie (12 août 09)**